



**APPROCHE POSITIVE
DE L'ÉGALITÉ ENTRE
LES HOMMES ET LES FEMMES**

**Rapport du projet réalisé par
l'Afeas et ses partenaires**

Mars 2012 à juin 2014

www.afeas.qc.ca
info@afeas.qc.ca

Introduction

Partant de la prémisse que l'égalité de droit entre les femmes et les hommes est pratiquement atteinte au Québec mais que, dans les faits, il reste un bon bout de chemin à parcourir, l'Afeas a décidé de travailler particulièrement sur les mentalités, les attitudes et les comportements des Québécoises et des Québécois.

Pour ce faire, des ateliers intitulé *Pour une approche positive de l'égalité entre les femmes et les hommes* ont été organisés afin de favoriser les échanges entre les femmes et les hommes de tous âges, et ce, partout au Québec. Il s'agit d'une approche terrain dont le but unique est de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Comme actrices et acteurs importants dans l'organisation sociale, femmes et hommes doivent s'associer pour atteindre l'égalité dans les faits.

Pour mener ce projet à terme, l'Afeas s'est associée à des partenaires qui ont participé au développement et à la réalisation de cet ambitieux projet. Nous les remercions pour leur précieuse collaboration. Les personnes suivantes faisaient partie du comité mandaté pour superviser ce projet:

Comité superviseur du projet

Raymond Villeneuve

Regroupement pour la valorisation de la paternité

Hélène Belleau

Observatoire Jeunes et Société / Institut national de
recherche scientifique

Julie Champagne et Mireille Pelchat

Secrétariat à la condition féminine du Québec

Céline Duval et Paula Provencher

Afeas

Madeleine Fortier

Coordonnatrice du projet

ATELIERS ORGANISÉS À TRAVERS LE QUÉBEC

Les femmes et les hommes sont des actrices et acteurs importants dans l'organisation sociale. La tenue d'ateliers d'échange et d'information visait à les associer à cette quête d'égalité sociétale en utilisant une approche positive. Pour ce faire, entre le 1er avril 2012 et le 31 mars 2014, l'Afeas et ses partenaires ont développé le contenu et organisé des ateliers d'information, d'échange et de mobilisation pour créer un véritable projet de société gagnantes/gagnants en privilégiant l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'organisation sociale au Québec.

QUELQUES STATISTIQUES

Entre le 1er mars 2013 et le 31 mars 2014:

- **20 animatrices et 12 animateurs**, ont animé conjointement **63 ateliers** (53 dans le réseau Afeas et 10 hors réseau);
- **1 385 personnes** ont participé à ces ateliers (84% étaient des femmes et 16% des hommes);
- **l'âge** des participantes et participants:
 - 18-35 ans: 10,17%
 - 36-50: 8,61%
 - 51 ans et plus: 81,22%.
- des ateliers ont eu lieu dans 16 des **17 régions administratives** du Québec (sauf Abitibi-Témiscamingue);
- 482 personnes ont signé le consentement pour recevoir à leur adresse le rapport final (34,8% des participantes et participants).

LES DISCUSSIONS EN ATELIER

☑ L'égalité entre les femmes et les hommes, c'est quoi?

Plusieurs personnes ont considéré que l'égalité entre les femmes et les hommes est, d'une certaine façon, la concrétisation de nombreuses valeurs sociales dont la principale est le respect des personnes et de leurs différences. Les mots justice, équité, liberté, complémentarité et sécurité ont souvent été notés de même que bien-être, épanouissement personnel, harmonie et paix sociale.

La définition qui est revenue le plus souvent est "*à travail égal, salaire égal*". De façon plus large, on retrouve: mêmes avantages en emploi, accès aux mêmes privilèges, accès aux lieux de pouvoir et égalité du droit de parole.

La grande majorité des répondantes et des répondants admettent qu'il y a eu de grands progrès mais que tout n'est pas atteint. Si, pour certains, il s'agit d'un projet en devenir, d'un idéal à atteindre, d'une réalité à manifester ensemble, pour quelques-uns, il s'agit de la plus grande utopie jamais rêvée.

▣ **L'égalité entre les femmes et les hommes, qui en bénéficie?**

Les femmes - C'est vraiment au niveau des droits obtenus que les bénéficiaires sont les plus nombreux: droit de vote, accès aux études supérieures et/ou aux études non stéréotypées, reconnaissance juridique, possibilité d'accéder à des postes décisionnels et au pouvoir. On indique aussi de l'amélioration au niveau du partage des tâches et responsabilités familiales, ce qui influence la qualité de vie du couple. Les femmes apprécient que leur conjoint s'implique davantage dans l'éducation des enfants, dans une même ligne de pensée. La liberté, l'épanouissement personnel et le développement des talents sont aussi reconnus comme bénéficiaires.

Les hommes - Les hommes plus âgés sont heureux que les plus jeunes soient libérés du rôle d'unique pourvoyeur. Les responsabilités financières étant partagées, leur choix professionnel s'élargit : possibilité de retour aux études, de changement de carrière. Les jeunes pères sont avantagés du fait que la paternité est plus valorisante et davantage reconnue : congé de paternité et congé parental, garde partagée. Certains ont indiqué que l'égalité humanise les hommes en leur permettant d'exprimer leurs sentiments. Eux aussi gagnent en liberté et en épanouissement.

La société - Dans une société égalitaire, les femmes et les hommes cherchent à se réaliser et non à tenir des rôles stéréotypés ce qui a une influence positive sur l'identité des enfants : moins de contraintes de genre et plus d'estime de soi. Les parents ont une meilleure santé physique et mentale d'où, moins de stress et de violence dans les couples.

La société en général est plus humaine, il y a un meilleur climat social si on abolit les préjugés et le sexisme. On obtient un enrichissement sociétal important grâce à la diversification des points de vue, des talents, des aptitudes. L'arrivée des femmes dans certains milieux de travail amène de nombreux changements tant au niveau du climat de travail que de la modification de certains postes de travail et d'appareils. Ces adaptations assurent une meilleure qualité de vie à tous les travailleurs, femmes et hommes. Les mesures de conciliation famille/travail, d'abord mises en place pour les femmes, bénéficient maintenant aux hommes. L'ouverture à des

emplois non traditionnels évite la pénurie de main d'œuvre et le gaspillage des compétences.

L'économie roule mieux: les couples ont de meilleurs revenus et dépensent davantage. Les revenus de retraite seront plus équilibrés si les femmes obtiennent des salaires semblables à ceux de leurs confrères. Toute la société y gagne.

☒ **L'égalité entre les femmes et les hommes, comment l'atteindre?**

Pour cette question, les participantes et participants devaient définir des pistes d'action et formuler des recommandations pour le gouvernement.

En emploi - Faire valoir ses droits et ses compétences. Les pistes d'action:

- avant de déposer sa candidature à un poste, s'informer des politiques d'embauche, des conditions de travail offertes, du respect des normes...;
- se préparer pour son entrevue de façon à bien présenter ses compétences;
- ne pas accepter n'importe quoi, à n'importe quelle condition; avoir par écrit, les conditions négociées;
- garder contact avec son milieu de travail pendant un congé parental.

Recommandation au gouvernement

Inscrire dans le programme scolaire du secondaire, des cours sur l'emploi comprenant un volet sur les normes du travail, un autre sur la façon de faire reconnaître ses compétences, notamment en entrevue, et finalement, apprendre à négocier ses conditions de travail.

Représentativité femmes/hommes - Les pistes d'action:

- former un comité de sélection mixte pour les entrevues;
- choisir le personnel selon des critères objectifs relatifs à l'emploi et non selon le genre;
- utiliser des mesures incitatives positives pour atteindre la parité;
- réévaluer les débalancements salariaux;
- incorporer différentes formes de travail (télétravail, temps partagé, horaires flexibles) pour favoriser les jeunes parents dans leur conciliation famille/travail;
- adapter certains outils, appareils ou postes de travail;

- offrir de la formation en entreprise pour emplois non traditionnels;
- installer un service de garde en milieu de travail;
- apprendre à dépasser ses limites pour oser un autre genre de travail.

Recommandation au gouvernement

Qu'on fasse la promotion "des métiers pour tous". L'objectif étant que plus de femmes accèdent à des métiers dits masculins mais également, que plus d'hommes occupent des métiers traditionnellement féminins.

Mesures gouvernementales - Les pistes d'action:

- appliquer la loi de l'équité salariale;
- instaurer des mesures de conciliation travail/famille.

Recommandations au gouvernement

Que les diverses mesures mises de l'avant par le gouvernement pour favoriser l'égalité en emploi soient véritablement appliquées tant au public qu'au privé. Au besoin, imposer des sanctions.

Développer, en régions, de bons emplois tant pour les femmes que pour les hommes.

Dans la famille, rôles et responsabilités - Les pistes d'action:

- adopter une attitude positive;
- laisser l'autre agir à sa façon;
- accepter le changement;
- partager les dépenses au prorata des revenus.

Recommandation au gouvernement

Qu'il y ait au secondaire, des cours de préparation à la vie de couple comprenant les volets suivants: saines relations interpersonnelles femmes/hommes, sexualité égalitaire (distinguer amour et désir), économie familiale (cours de cuisine) et budget.

L'éducation des enfants - Les pistes d'action:

- participer activement, maman et papa, à l'éducation des enfants;
- impliquer les enfants, dès leur plus jeune âge, dans les tâches à accomplir;
- donner la même valeur à l'éducation des filles qu'à celle des garçons;
- ne pas stéréotyper les jeux ou activités sportives des enfants.

Recommandation au gouvernement

Par des publicités, encourager les jeunes à poursuivre leurs études et à aller vers des métiers non traditionnels.

Mesures gouvernementales - Les pistes d'action:

- adopter une politique familiale dans sa municipalité, si ce n'est pas fait.

Recommandation au gouvernement

Que le gouvernement informe davantage les parents au sujet des lois concernant la famille, les droits des conjoints et le patrimoine familial.

Accorder le congé de maternité et de paternité aux parents exclus.

Supporter financièrement les parents qui restent à la maison pour élever leurs enfants (les moyens diffèrent selon les régions: salaire, mesures fiscales, assurance accident).

Engagement social et communautaire - Les pistes d'action:

- partager les tâches à la maison pour rendre chacun libre de s'impliquer socialement;
- participer à des groupes de discussion, adhérer à des organismes, se créer un réseau;
- apprendre à occuper des postes de pouvoir en devenant membre d'un CA d'un organisme communautaire;
- aller voter (municipal, scolaire, provincial, fédéral);
- se présenter ou aider une femme à se présenter comme candidate pour augmenter la représentativité des femmes au pouvoir.

Recommandations au gouvernement

Mettre en place des ressources et des mesures favorisant l'accès aux postes de pouvoir afin d'atteindre la parité, ou du moins, une zone paritaire. (pour les moyens, ça diffère: imposer l'égalité dans les partis politiques, discrimination positive, prioriser les aptitudes et non le sexe).

Favoriser encore plus manifestement la parité dans l'embauche au sein de la fonction publique.

Que des cours d'histoire du Québec soient obligatoires et qu'ils comprennent une section sur l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Que le gouvernement encourage le secteur privé à offrir des mesures favorisant l'égalité femmes/hommes.

▣ Commentaires

Les participantes et les participants ont grandement apprécié ces ateliers. Le commentaire le plus fréquent est que la co-animation femme/homme était la plus appropriée pour susciter des discussions sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les gens ont aimé parler sur ce sujet et voudraient que plus de gens en discutent, notamment, les plus jeunes.

Pour leur part, les animatrices et animateurs reconnaissent l'excellent travail de Madeleine Fortier comme coordonnatrice du projet; ils saluent également le travail fait localement pour tenir de tels ateliers. Tous ont souligné la chaleur humaine, l'accueil, le beau climat d'échanges facilitant les discussions.

Voici, pour résumer le tout, le commentaire d'un animateur : " Je suis heureux de vivre dans un pays où on aborde pareil sujet publiquement et librement. Il faut voir en cela quelque chose d'extraordinaire. " (Marcel)

Quant aux membres du comité spécial, chacun salue le travail remarquable de Madeleine Fortier, sa patience et sa persévérance. M. Villeneuve s'est investi beaucoup personnellement dans ce projet et il est fier d'avoir contribué de façon assidue à ces ateliers et au projet dans son ensemble. Mme Belleau souligne la force de l'Afeas, sa valeur sur le plan politique et sa participation à l'évolution du Québec au niveau sociologique.

Conclusion

Ces ateliers "terrain" n'avaient aucune portée scientifique. Ils ont cependant, pris le pouls de la population québécoise au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes en 2013-2014. Comme il l'a été mentionné souvent durant les ateliers, les lois peuvent exister sans jamais être totalement appliquées; c'est un travail collectif qui demande l'implication de chacun.

En tant qu'organisme crédible et porteur d'un féminisme égalitaire, nous avons pris la responsabilité de faire avancer ce dossier de façon positive. L'Afeas est heureuse d'avoir réalisé cette tournée québécoise car pour nous, l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est prioritaire.

La suite ...

Le rapport final sera présenté lors du congrès provincial 2014 de l'Afeas et il sera ensuite disponible sur le site de l'Afeas. Il sera envoyé à toutes les personnes qui ont donné leur consentement pour le recevoir.

L'Afeas fera parvenir aux ministres concernés, le rapport final de ces ateliers ainsi que les recommandations qui s'adressent à leur ministère.

Les suggestions d'utilisation de ce matériel faites par le comité aviseur seront étudiées par le Conseil exécutif.